

DEPARTEMENT DU
PUY DE DOME

ARRONDISSEMENT DE
CLERMONT-FERRAND



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2024
N° 2024.09.08

Conseillers en exercice	33	L'an deux mille vingt quatre, le dix sept septembre à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de BEAUMONT s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, après convocation légale du mercredi 11 septembre 2024, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, Maire.
Présents	28	
Absents représentés	5	
Absents non représentés	0	

Étaient présents :

Jean-Paul CUZIN, Nadine DAMBRUN, Christian DURANTIN, Guy PICARLE, Martine MÉZONNET, Michel PRÉAU, Hervé GRANDJEAN, Cristina MESLET, Valérie BERTHÉOL, Philippe ROCHETTE, Aïcha GASSER, Béatrice STABAT-ROUSSET, Francis GAUMY, Josiane MARION, Jean-François VIGUÈS, Françoise MASSOUBRE, Aurélien BAZIN, Olivier DEVISE, François ULRICH, Hélène VEILHAN, Dominique MOLLE, Jean-Pierre COGNERAS, Alain DUMEIL, Damien MARTIN, Josiane BOHATIER, Aline FAYE, Jean-François MAUME, André WALTER

Absents représentés :

Patrick NEHEMIE représenté par Hervé GRANDJEAN
Christine LECHEVALLIER représentée par Jean-Paul CUZIN
Josiane TOURNEBIZE représentée par Aline FAYE
Vivien GOURBEYRE représenté par Jean-François VIGUÈS
Isabelle FOURTIC représentée par Hélène VEILHAN

Josiane MARION a été nommée secrétaire de séance.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL ET INTEGRATION AU DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE - RUE BERNARD MAITRE – CHEMIN DE CHAMP BLANC AU CHAMP MADAME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2241-1 ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles [L2111-1](#), [L2122-1](#) à [2122-4](#), L2141-1, L2141-2, L2221-1 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21/12/2005, la modification n°1 approuvée le 10/03/2010, la modification simplifiée n° 2 du 01/02/2012, la modification n° 3 du 14/11/2012, la modification n° 4 approuvée le 22/10/2014, modification simplifiée n° 5 approuvée le 10/11/2017 et la révision n°1 approuvée le 01/04/2022 ;

Vu le courriel de Monsieur JOUINOT Michel en date du 14 décembre 2023, puis le courrier en date du 17 mars 2024 ;

Vu la présentation du rapport présenté lors de la Commission Grands Travaux et Aménagement du Territoire en date du 09/09/2024 ;

Considérant que l'emprise d'environ 150m², annexée à la présente délibération, non revêtue, engazonnée, et non cadastrée, située à l'angle de la Rue Bernard Maître et du Chemin de Champ Blanc au Champ Madame, sur le territoire de la Ville de Beaumont, compose actuellement le domaine public communal ;

Considérant que cette emprise est totalement clôturée, par des piquets et un grillage souple, et est ainsi intégrée au jardin du propriétaire de la parcelle cadastrée section BO n°289 ;

Considérant que la dite emprise est donc désaffectée, la rendant de faite inaccessible au public ;

Considérant la volonté de la Commune de régulariser cette situation d'occupation du domaine public par un unique tiers privé, et d'aliéner la dite emprise ;

Considérant la nécessité de constater, au préalable, la désaffectation de ce terrain et d'en prononcer le déclassement, afin de l'incorporer dans le domaine privé de la Commune pour le céder.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à la majorité par **28 Voix Pour**, 5 Voix Contre décide :

- **DE CONSTATER** la désaffectation d'une emprise d'environ 150m², plan annexé à la présente délibération, non revêtue, engazonnée, et non cadastrée, située à l'angle de la Rue Bernard Maître et du Chemin de Champ Blanc au Champ Madame à Beaumont 63110, au droit de la parcelle cadastrée section BO n°289.

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le



ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_08-DE

- **DE PRONONCER** le déclassement du domaine public communal de cette emprise pour une incorporation au domaine privé communal.

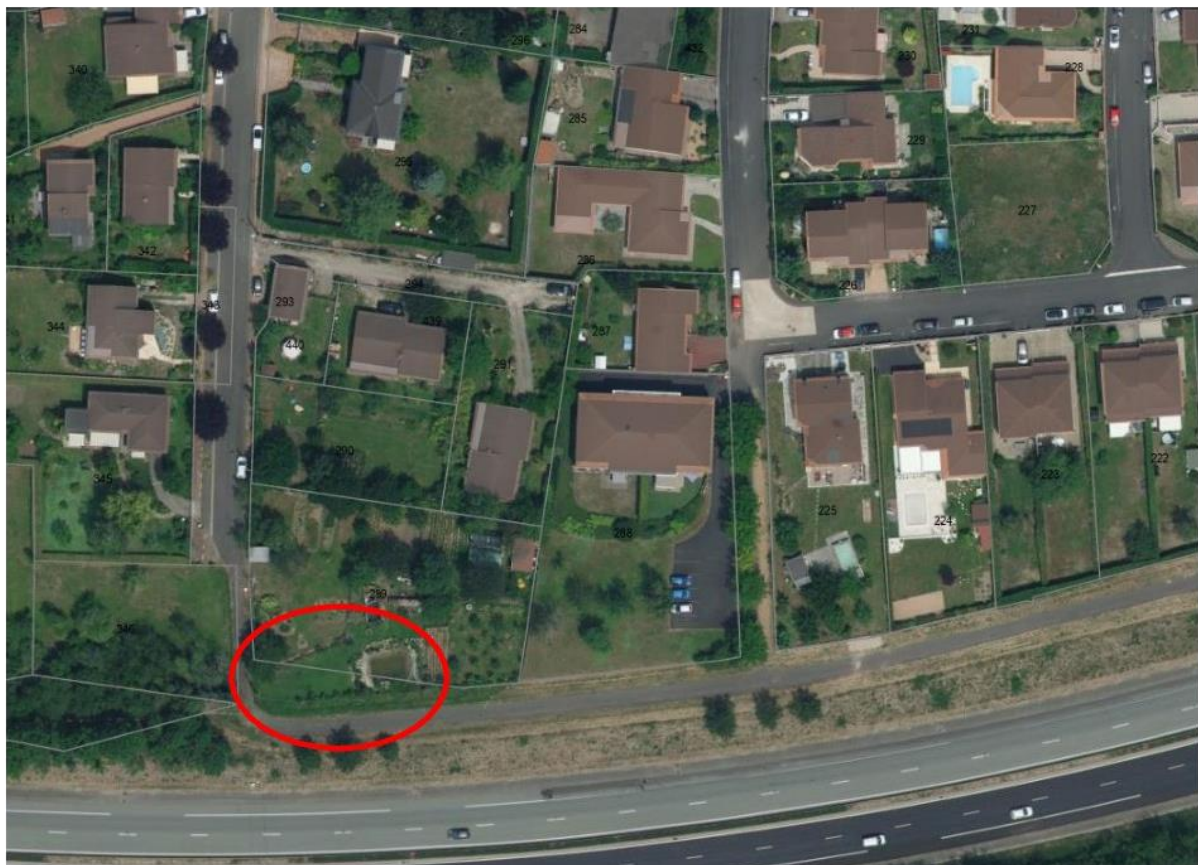
LE MAIRE
Jean-Paul CUZIN

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_08-DE



Département :
PUY DE DOME

Commune :
BEAUMONT

Section : BO
Feuille : 000 BO 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 06/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 063-216300327-20240917-CC2024_09_08-DE

Fonciers Boulevard Berthelot 63033
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX
tél. 04 73 43 21 54 -fax
ptgc.puy-de-dome@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

